

Pour un jardin écolo, je cultive de bonnes pratiques

#jardinecolo



Dans peu de temps, les beaux jours seront de retour et avec eux, l'envie de profiter de son jardin, de son potager et de sa terrasse... L'ADEME vous donne les clés pour jardiner autrement et choisir du mobilier confortable et respectueux de l'environnement.

Je profite pleinement de mon extérieur !

> **Pour une terrasse agréable, j'utilise des végétaux** qui vont apporter de l'ombre bien appréciable dès les premières chaleurs : une pergola pour abriter ma terrasse, une tresse au-dessus d'une fenêtre plein sud, un écran de plantes grimpantes le long de ma véranda. Les plantes entretiennent une ambiance de fraîcheur. Pour protéger une baie vitrée au sud ou à l'ouest, je plante un arbre à feuilles caduques (en hiver, cet arbre perdra ses feuilles et laissera entrer les rayons de soleil qui réchaufferont la maison).

> **J'évite la terrasse en béton** qui emmagasine la chaleur toute la journée et rend la maison difficile à rafraîchir. Une terrasse en bois absorbe et conserve moins la chaleur.

> **J'utilise du mobilier extérieur respectueux de l'environnement** qu'il soit en bois, en plastique ou en métal : tables, chaises, transats, fauteuils... Pour repérer le bon matériel, je fais confiance à ces labels :



<https://www.ademe.fr/labels-environnementaux>

Et pour plus de confort encore

> Afin d'éviter la surchauffe en été, **je prévois un toit escamotable lors de l'installation de ma véranda**. Avec leurs grandes surfaces vitrées, exposées au soleil, les vérandas et serres sont souvent de véritables fournaies en été. Pour y remédier, il est important de prévoir une toiture opaque, une bonne isolation entre la véranda et la maison, des stores ou des volets roulants occultants, de la végétation utilisée pour faire de l'ombre à bon escient, voire même un escamotage complet des panneaux vitrés.



Le compost, un terreau « maison »

L'utilisation de compost au jardin améliore la fertilité de la terre.
Il se fabrique facilement à domicile grâce aux déchets de cuisine et de jardin.

PETIT MODE D'EMPLOI POUR FABRIQUER ET UTILISER SON COMPOST :

> Dans un bac ou en tas dans un endroit dédié au jardin, **je mélange mes déchets de cuisine** (épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés), **de jardin** (tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées) et **certaines déchets de maison** (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis, plantes d'intérieur).

> **Je brasse mon compost** au début du compostage puis tous les 1 à 2 mois.

> **J'utilise mon compost au potager :**

- À l'automne ou en fin d'hiver, en surface, avec un léger griffage pour l'incorporer à la terre.
- Au printemps, entre les rangs de légumes, avant de pailler par-dessus.
- Toute l'année, dans les trous de plantation en le recouvrant de fines couches de terre, afin que les graines ne soient pas en contact direct, mais que les racines, en se développant, trouvent des nutriments du compost. En paillage de deux centimètres d'épaisseur à étendre entre les rangs des légumes dont on consomme les fruits (tomates, concombres, poivrons...).



LE SAVIEZ-VOUS ?

> Le paillage protège, nourrit les plantes et améliore le sol qui devient plus souple, plus aéré et plus facile à travailler. Il permet de retenir l'eau en été et ainsi d'avoir moins besoin d'arroser.

Alors avec les déchets de coupe du jardin, les feuilles mortes, les déchets végétaux du jardin ou de la cuisine, pailler votre potager, vos massifs floraux et toutes vos plantations !

J'utilise le compost également pour les arbres fruitiers, la pelouse, les massifs floraux, les haies, les jardinières...

Cet amendement naturel, réalisé par vos soins à moindre coût permet d'enrichir la terre et d'éviter l'utilisation d'engrais chimiques.



> **Pour en savoir plus, je consulte : le guide de l'ADEME « Le compostage et le paillage »**



LE SAVIEZ-VOUS ?

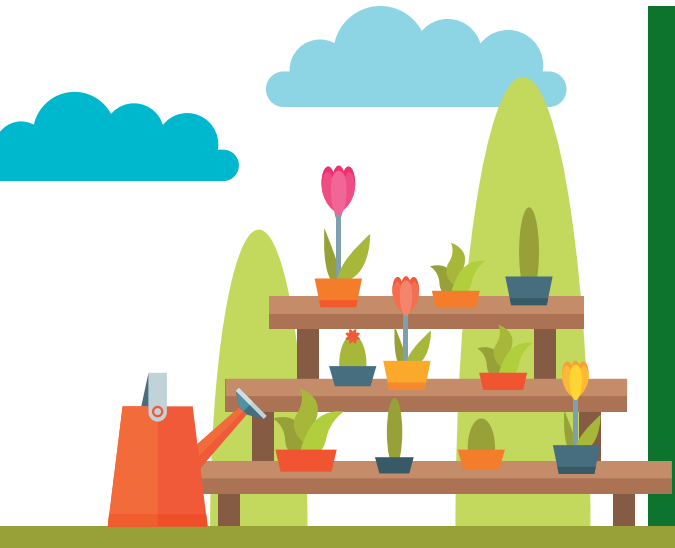
L'entretien du jardin génère environ **160 kilos de déchets verts par personne et par an**. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre. Pourtant, ce brûlage est interdit par une circulaire de 2011. En effet, brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour les êtres humains et l'environnement.



Jardinez sans pesticides !

- > **J'évite d'utiliser des pesticides responsables de la pollution** des sols, de l'eau, de l'air et mettant en danger ma santé.
- > **Je choisis des variétés de plantes et arbres** adaptés au jardin et au climat.
- > **Je sélectionne mes plantes en fonction de leur résistance** et je les associe en fonction des plantes voisines. Les plantes aromatiques exercent une certaine protection des plantes proches contre les insectes ravageurs.
- > **Je varie les plantes cultivées d'une année à l'autre** pour rompre le cycle de développement des parasites et limiter leur contact avec les cultures auxquelles ils s'attaquent.
- > **J'utilise mon compost** pour améliorer la fertilité du sol et renforcer la résistance des plantes.
- > **Je laisse l'herbe et les fleurs vagabondes esthétiques** (rose trémière par exemple) se développer dans les allées gravillonnées, en terre battue, ou entre les pavés : elles prendront la place des herbes indésirables.
- > **Je limite les surfaces à désherber.**
- > **Je crée des espaces favorisant la biodiversité et la présence de certains insectes ennemis des ravageurs** par exemple des nichoirs et mangeoires pour les batraciens et les oiseaux, petit muret en pierre pour les lézards.

Pour en savoir plus, je consulte **« le petit guide à l'attention des jardiniers amateurs »** du Ministère de la transition écologique et solidaire.



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Il existe des substances de bases utilisables comme solution naturelle en alternative aux produits de synthèse. Ce sont généralement des denrées alimentaires ou des extraits de plantes pouvant être utilisés à des fins phytosanitaires, en vue de protéger les plantes et pour un usage spécifique. Il s'agira par exemple de la bière, de l'huile de tournesol ou du sucre pour les denrées alimentaires, de l'écorce de saule, du prêle ou de l'ortie pour les extraits de plantes. Attention à bien connaître leur usage afin de les utiliser correctement.

Retrouver l'ensemble des informations sur le site : **« Jardiner Autrement »**



Astuce Jardin

Les bons gestes pour économiser l'eau

- > J'arrose le matin quand il fait encore frais ou le soir quand il fait moins chaud. Si j'arrose en pleine journée, l'eau n'a pas le temps de pénétrer dans la terre, elle s'évapore très vite et la terre s'assèche immédiatement.
- > Si je le peux, j'installe un récupérateur d'eau de pluie, je pourrais ainsi arroser mon jardin sans utiliser de l'eau potable.

Service de presse ADEME — Tel : 01 58 47 81 28
e-mail : ademepresse@havas.com
[Newsroom](#) / [Twitter](#) : [ADEME](#) / [Linkedin](#) : [ADEME](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](#)